

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**SECTION DES SCIENCES
DE L'ÉDUCATION**

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1991-1992



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SE RENSEIGNER OU ET QUAND

SECRETARIAT DES ETUDIANTS (Bureaux 350 et 351)

Réception :	lundi mardi, mercredi et vendredi jeudi	14h00 à 18h30 09h00 à 11h30 09h00 à 16h30
-------------	---	---

Durant les vacances universitaires, les permanences du lundi de 16h30 à 18h30 et jeudi de 11h30 à 14h00 ne sont pas assurées.

PRESIDENTE DE LA SECTION (bureau 355)

Réception : sur rendez-vous pris au secrétariat (bureau 354)

CONSEILLERE AUX ETUDES ET PRESIDENTE DES COMMISSIONS

DES EQUIVALENCES ET DES STAGES (bureau 349)

Réception :	du mardi au vendredi ou sur rendez-vous	09h30 à 11h30
-------------	--	---------------

A D E S E

Pas de réception, mais une boîte aux lettres à disposition au 3ème étage, UNI-DUFOUR

Dates à retenir

Calendrier universitaire 1991-1992

Début des cours :	21 octobre 1991
Fin des cours :	27 juin 1992
Vacances universitaires :	
Noël / Nouvel An	21.12.91-13.01.92
Pâques	21.03.92-27.04.92
Sessions d'examens :	
	07.10.91-19.10.91
	23.03.92-04.03.92
	29.06.92-11.07.92

Calendrier de la section 1991-1992

Demande d'équivalences :	jusqu'au 30 septembre 91
Inscription aux cours :	04.11.91-08.11.91
Désinscriptions :	01.02.92-29.02.92
Demande d'une année de congé :	jusqu'au 15 septembre 91
Collège des Docteurs :	20 novembre 91
	19 février et 20 mai 92

Plan d'études Guide de l'étudiant Catalogue des cours

TABLE DES MATIERES

I. Listes du corps enseignant et des subdivisions	1
II. Guide de l'étudiant	8
1. Renseignements généraux	8
2. Immatriculation	8
3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat	9
4. Equivalences	9
5. Etudiants non francophones	9
6. Le système des unités de valeur capitalisables	9
7. Information-orientation	9
8. Inscription aux cours	10
9. Evaluation - désinscription de cours	10
10. Echecs	11
11. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1991-92	11
12. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	11
13. Auditeurs	11

**I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT
ET DES SUBDIVISIONS**

III. Plan d'études	13	
1. Licence en Sciences de l'éducation	13	
2. Diplômes post-licence	22	
a. Certificat de formation continue	22	
b. Diplôme d'études supérieures (DES)	23	
3. Doctorat	23	
4. Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA)	24	
5. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)	24	
6. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire	25	
IV. Catalogue des cours	27	
V. Code d'éthique		

Présidente de la section :
Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (355), int. 7672 et (316), int. 7620

Président de la Commission du Plan d'Etudes :
Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, chargée d'enseignement (311a), int. 7753

Présidente du Collège des Docteurs :
Mme Mireille CIFALI, professeur adjoint (301), int. 7195

Conseillère aux études et Présidente des Commissions des Equivalences et des Stages :
Mme Janine BERBERAT (349), int. 7674

Secrétariat :
Mme Françoise MONIGHETTI (350), int. 7612
M. Claude DROZ (351), int. 7207

Secrétariat des étudiants

Mme Anne ISCHER (352), int. 7655
Mme Claudine POUPENEY (353), int. 7670
Mme Claire PALANDELLA (353), int. 7670

Secrétariat de section

Mme Adriana RICCIATO (354), int. 7671

Secrétariat de la présidence

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen du préfixe 705
(ex : 705.7612)

Corps enseignant :

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (18 Acacias, 108), int. 7735
Assistanter : Mme Yviane Michel, Mme Anne Perréard, Mme Isabelle Sehl, Mme Anne Stahl-Thuriaux

M. Edouard BAYER, professeur ordinaire (345), int. 7663 et (18 Acacias, 109),
int. 7676
Assistante : Mme Gila Zoutter

Mme Marie-Josèphe BESSON, collaboratrice scientifique (18 Acacias, 105), int. 7793

M. Alex BLANCHET, chargé de cours suppl. (316), int. 7620

M. Jean-Michel BAUDOIN, chargé d'enseignement suppl. (2 Candolle, 103), int. 7673

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur ordinaire (18 Acacias, 106), int. 7622 et (303),
int. 7791

Assistanter : Mme Sandra Canelas-Trevisi, Mme Itziar Giger, Mme Merce Pujol-Berche

M. Jean BRUN, maître d'enseignement et de recherche (313), int. 7731
Assistant : M. Jean Portugais

M. Frédi BÜCHEL, professeur ordinaire (UNI-Bastions, 0104), int. 7687 (en congé au
semestre d'hiver 91-92)

Assistanter : Mme Corinne Gachet, Mme Greta Pelgrims, Mme Ursula Scharnhorst

M. François BUGNIET, maître assistant (320), int. 7617
M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (310), int. 7732
Assistante : Mme Jacqueline Monbaron

Mme Martine CHAPONNIERE, chargée de cours (2 Candolle, 101), int. 7045
Assistante : Mme Malika Belkaid

Mme Nanine CHARBONNEL, chargée de cours (2 Candolle, 112), int. 7047

Mme Gisela CHATELANAT, maître d'enseignement et de recherche (358), int. 7208
Assistante : Mme Kathleen Rankin

M. Jean-Louis CHISSL, chargé de cours (18 Acacias, 106), int. 7622

Mme Mireille CIFALI, professeur adjoint (301), int. 7195
Assistants : M. Mario Castiglione, Mme Rita Hofstetter, Mme Rina Linn

M. Marcel CRAHAY, professeur suppléant, (320), int. 7617

M. Pierre DASEN, professeur ordinaire (311b), int. 7733
Assistant : M. José Marin Gonzales

M. Pierre DOMINICE, professeur ordinaire (2 Candolle, 103), int. 7673 (détaché à mi-temps auprès du Rectorat en tant que délégué à la formation continue)
Assistante : Mme Laurence Turkal

M. Yoro K. FALL, professeur invité (du 1.3.91 au 30.6.92) (BIE, 15 Morillons, 1209 GENÈVE) tél. 022/798 14 55

M. Matthias FINGER, maître assistant (2 Candolle, 103), int. 7673

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (309), int. 7709
Assistants : Mme Soledad Perez-Maldonado, M. Gérard Perroulaz

Mme Monica GATHER-THURLER, chargée d'enseignement suppl. (320), int. 7617

M. Pierre GILLET, chargé d'enseignement suppl. (2 Candolle, 102b), int. 7675

M. André GIORDAN, professeur ordinaire (314), int. 7754
Assistants : Mme Mireille Lintz, Mme Anne Oberlin, M. Jean-Luc Zimmermann, Mme Marie-Louise Zimmermann

M. Daniel HAMELINE, professeur ordinaire (2 Candolle, 112), int. 7047
Assistantes : Mme Arielle Jornod, Mme Michèle Schärer

M. Siegfried HANHART, maître d'enseignement et de recherche (308), int. 7730
Assistants : M. Abdeljalil Akkari, M. Gérard Perroulaz

Mme Dagmar HEXEL, chargée d'enseignement (304), int. 7795

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (320), int. 7617 (En congé 91-92)
Assistants : M. Eric Baeriswyl, M. Pierre-André Juge, Mme Etienne Vellas

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours (311a), int. 7753
Assistante : Mme Brigitte Birchmeier

Mme Jacqueline JACCARD, chargée d'enseignement (320), int. 7617
Mme Christine JOSSO, maître d'enseignement et de recherche (2 Candolle, 103), int. 7673
M. Michel KOSTECKI, chargé de cours (308), int. 7730

Mme Cléopâtre MONTANDON, chargée de cours (18 Acacias, 110), int. 7046
Assistante : Mme Loraine Dominicé-Lamunière

M. Pier Angelo NERI, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102a), int. 7792

Mme Liliane PALANDELLA, collaboratrice scientifique (352), int. 7655

M. Philippe PERRENOUD, chargé de cours (18 Acacias, 110), int. 7046

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (317), int. 7755
Assistants : M. Philippe Beuret, M. Mario Castiglione

M. Gianreto PINI, chargé d'enseignement (22 Mail, 715), int. 7669

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (304), int. 7795

M. Edo POGLIA, chargé de cours (311b), int. 7733
Assistante : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp

Mme Rosette POLETTI, chargée de cours (2 Candolle, 102b), int. 7675

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (2 Candolle 101), int. 7045
Assistantes : Mme Elisabeth Bessila, Mme Madeleine Florey, Mme Gisèle Gatherat

Mme Micheline REY, chargée de cours (311b), int. 7733
Assistante : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp

Mme Teresinha REY-PINTO, chargée d'enseignement (318), int. 7619

Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (355), int. 7672 et (316), int. 7620
Assistants : Mme Nilima Changakoti, M. Ladislas Ntamakiliro, Mme Christiane Perregaux

Mme Marie-Claude ROSAT, chargée d'enseignement suppl. (2 Candolle, 103), int. 7673

Mme Madelon SAADA-ROBERT, maître d'enseignement et de recherche (315), int. 7728 et (18 Acacias, 107), int. 7735

M. Bernard SCHNEIDER, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102b), int. 7675

M. Bernard SCHNEUWLY, maître d'enseignement et de recherche (18 Acacias, 104), int. 7793 et (303), int. 7791 (En congé 91-92)

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, professeur adjoint (312), int. 7729

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, chargée d'enseignement (311a), int. 7753
Assistantes FNRS : Mme Graziella Bezzola, Mme Anne Stahl-Thuriaux

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102b), int. 7675
Assistants : Mme Suzanne Christin, M. François Jung, Mme Bernadette Morand

Subdivisions

M. Louis VANEY, chargé d'enseignement (318), int. 7619
 Assistante : Mme Monique Rakotoarimanana

M. Michel VUILLE, chargé de cours (317), int. 7755
 Assistante : Mme Joëlle Libois

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (2 Candolle, 101), int. 7796
 Assistant : M. Jacques Ibanez Bueno

Enseignants non rattachés à la Section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation

M. Willem DOISE, professeur ordinaire, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie (2-4 Lièvre, 613), tél. 43 92 43

M. Pierre DUNAND, chargé d'enseignement, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA (UNI-Bastions, 013), int. 7816

M. Yves FRICKER, maître d'enseignement et de recherche, Faculté des Sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie (5 St-Ours, 102), int. 7328

M. Jean KELLERHALS, professeur ordinaire, Faculté des Sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie (5 St-Ours, 104), int. 7390

M. Patrick MENDELSOHN, professeur suppléant, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA (UNI-Bastions, 017), int. 7485
 Assistant : M. Boris Borcie

M. Daniel PERAYA, maître d'enseignement et de recherche, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA (UNI-Bastions, 017), int. 7485

M. Jean-Claude PONT, professeur ordinaire, Faculté des Sciences, (UNI-Bastions, 118b), int. 7052

M. Luis-Jorge PRIETO, professeur ordinaire, Faculté des Lettres, Dpt de linguistique générale, (UNI-Bastions, 116), int. 7057

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, chargée d'enseignement, Ecole de psychomotricité rattachée à la FPSE, (UNI-Dufour, 405), int. 7750

Subdivision DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable : M. Pierre Furter

Membres réguliers : Mme Graziella Bezzola
 Mme Brigitte Birchmeier
 Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp
 M. Michel Carton
 M. Pierre Dasen
 M. Pierre Furter
 M. Siegfried Hanhart
 M. Walo Hutmacher
 M. Michel Kostecki
 M. José Marin Gonzales
 Mme Jacqueline Monbaron
 Mme Soledad Perez-Maldonado
 M. Gérard Perroulaz
 M. Edo Poglia
 Mme Micheline Rey
 Mme Marie-Noëlle Schurmans
 Mme Anne Stahl-Thuriaux
 Membres associés : Mme Liliane Palandella
 M. Johnny Stroumza
 M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

Responsables : M. Jean Brun

Membres réguliers : Mme Marie-Josèphe Besson
 M. Jean-Paul Bronckart
 M. Jean Brun
 Mme Sandra Canelas-Trevisi
 M. Mario Castiglione
 M. Jean-Louis Chiss
 Mme Mireille Cifali
 Mme Itziar Giger
 M. André Giordan
 Mme Rita Hofstetter
 Mme Rina Linn
 Mme Mireille Lintz
 Mme Anne Oberlin
 M. Jean Portugais
 Mme Mercé Pujol-Berche
 Mme Marie-Claude Rosat
 M. Bernard Schneuwly
 Mme Maria-Louisa Schubauer-Leoni
 M. Jean-Luc Zimmermann
 Mme Marie-Louise Zimmermann

R E M A R Q U E

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

Membres associés : Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
Mme Liliane Palandella
M. Didier Pingeon
M. Philippe Poussière

Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsable : M. Daniel Hameline ???

Membres réguliers : M. Jean-Michel Baudouin
Mme Malika Belkaid
Mme Elisabeth Bessila
Mme Martine Chaponnière
Mme Nanine Charbonnel
Mme Suzanne Christin
M. Pierre Dominicé
M. Matthias Finger
Mme Madeleine Florey
Mme Gisèle Gatherat
M. Pierre Gillet
M. Daniel Hameline
M. Jacques Ibanez Bueno
Mme Arielle Jornod
Mme Christine Josso
M. François Jung
Mme Bernadette Morand
M. Pier Angelo Neri
Mme Rosette Poletti
M. Philippe Poussière
Mme Michèle Schärer
M. Bernard Schneider
M. Johnny Stroumza
Mme Laurence Turkal
M. Pierre-Henri Zoller

Membres associés : M. Michel Carton

Subdivision EDUCATION SPECIALE

Responsable : Mme Gisela Chatelanat

Membres réguliers : M. Philippe Beuret
M. Frédi Büchel
M. Mario Castiglione
Mme Gisela Chatelanat
Mme Corinne Gachet
Mme Joëlle Libois
Mme Greta Pelgrims
M. Didier Pingeon
Mme Monique Rakotoarimanana
Mme Kathleen Rankin
Mme Teresinha Rey-Pinto
Mme Ursula Scharnhorst

M. Louis Vaney
M. Michel Vuille
Membres associés : Mme Rose-Marie Schnydrig

Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE

Responsables : Mmes Linda Allal et Cléopâtre Montandon

Membres réguliers : Mme Linda Allal
M. Eric Baeriswyl
M. Edouard Bayer
M. Alex Blanchet
M. François Bugniet
Mme Nilima Changakoti
M. Marcel Crahay
Mme Loraine Dominicé-Lamunière
Mme Monica Gather-Thurler
Mme Dagmar Hexel
M. Michael Huberman
Mme Jacqueline Jaccard
M. Pierre-André Juge
Mme Yviane Michel
Mme Cléopâtre Montandon
M. Ladislas Ntakamaliro
Mme Anne Perréard
Mme Christiane Perregaux
M. Philippe Perrenoud
M. Gianreto Pini
M. Claude Piron
Mme Laurence Rieben
Mme Madelon Saada-Robert
Mme Isabelle Sehl
Mme Anne Stahl-Thuriaux
Mme Etienne Vellas
Mme Gila Zoutter

Membres associés : M. Pierre Dominicé
M. Pierre Dunand
M. Jean Kellerhals
M. Patrick Mendelsohn
Mme Liliane Palandella
M. Daniel Peraya

II. GUIDE DE L'ETUDIANT

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Conseillère aux études

Mme Janine Berberat (bur. 349). Heures de réception : du mardi au vendredi de 09h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

Secrétariat des étudiants

Mme Françoise Monighetti (bur. 350) et M. Claude Droz (bur. 351).

Heures de réception : le lundi de 14h à 18h30, les mardi, mercredi, vendredi de 09h00 à 11h30 et le jeudi de 09h00 à 16h30.

Les permanences des lundi 16h30-18h30 et jeudi 11h30-14h00 ne sont pas assurées durant les vacances universitaires.

Horaires de réception des professeurs de la section

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

Bourses

Service social, rue de Candolle 4, Tél. 705 77 79.

Allocations d'études

Service des allocations d'études, rue A.-Lachenal 6, Tél. 735 07 11.

Office d'orientation universitaire

Rue Prévost-Martin 6, Tél. 20 86 55.

Logement

Bureau du logement de l'Université, rue Hugo-de-Senger 2, Tél. 705 77 20.

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisées dans les Conditions d'immatriculation et le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (UNI-DUFOUR, bureaux 216-219).

2. IMMATRICULATION

a) Maturité, baccalauréat, ou titre jugé équivalent par l'Université.

- Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université.
- L'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont ce n'est pas la langue maternelle de subir un examen de français avant leur immatriculation définitive (pour les cours de français, voir détails point 5).

b) Diplômes tels que :

- Diplôme d'école normale primaire
- Diplôme d'ingénieur délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano
- Diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées par écrit au Secrétariat central de l'Université

Service des immatriculations

CH - 1211 Genève 4 - Téléphone 022/705 7111
du 1er mai au 15 juillet.

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université.

3. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEDANT PAS DE TITRE DE MATURITE OU DE BACCALAUREAT

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, du 15 novembre au 15 janvier précédent la rentrée universitaire.

4. EQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la section des Sciences de l'éducation :

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat central des étudiants (bureaux 216-219, UNI-DUFOUR). La demande doit parvenir à la Commission d'équivalences jusqu'au 30 septembre.

5. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES

L'Ecole de langue et de civilisation françaises propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français, à raison de quelques heures par semaine (renseignements au secrétariat de l'Ecole, UNI-BASTIONS, salle B004).

6. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de 7 au minimum, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 au maximum (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

7. INFORMATION-ORIENTATION

- a) Des descriptifs des cours (mentionnant mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Les classeurs peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études.

- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires se chevauchent.
- c) La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.

8. INSCRIPTION AUX COURS

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1991-92. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 21 au 25 octobre 1991;
- il fait enregistrer, personnellement, auprès du secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 4 au 8 novembre 1991.

Les cours sont enregistrés sur une fiche au nom de l'étudiant, qui restera dans son dossier, et sur laquelle les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les projets indépendants et les stages de formation, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

Des dérogations envers le programme d'études peuvent être accordées. La demande est à effectuer auprès de la conseillère aux études avant la semaine d'inscription aux cours.

9. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS

- a) L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base de la liste d'inscription aux cours.

EXCEPTION : L'étudiant a fait une démarche de désinscription de cours afin de le supprimer de son programme.

Il remplit le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants durant le mois de février 1992. Au-delà du 29 février, tout cours non annulé est soumis à évaluation.

REMARQUE : il est évident que l'étudiant ne peut faire annuler la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 6.a).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu, sauf pour les modalités particulières d'évaluation, lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

- c) Une évaluation non passée à une session d'examens est considérée comme étant reportée à la session suivante.

Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études).

10. ECHECS

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux évaluations prévues;
- n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
- il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical doit être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

11. ETUDIANTS REGULIEREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1991-92

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une demande de congé au doyen de la faculté sur formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre. L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens. Il ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 55.-.
- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "*sans cours ni exercice*" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes. Il a le droit de se présenter aux examens et ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 55.-.

12. DIPLOMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

- a) La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.
- b) Le certificat de formation continue, avec mention; il offre cinq possibilités :
 - Développement et planification des systèmes de formation;
 - Didactiques et pratiques éducatives;
 - Education des adultes;
 - Education spéciale;
 - Théories et pratiques de l'éducation scolaire.
- c) Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA).
- d) Le diplôme d'études supérieures - mention recherche
- e) Le doctorat en Sciences de l'éducation.

13. AUDITEURS

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur sont priées de les inscrire directement au Secrétariat central des étudiants durant le mois de novembre (bür. 216-219).

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatriculation comme étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la section des Sciences de l'éducation.

III. PLAN D'ETUDES

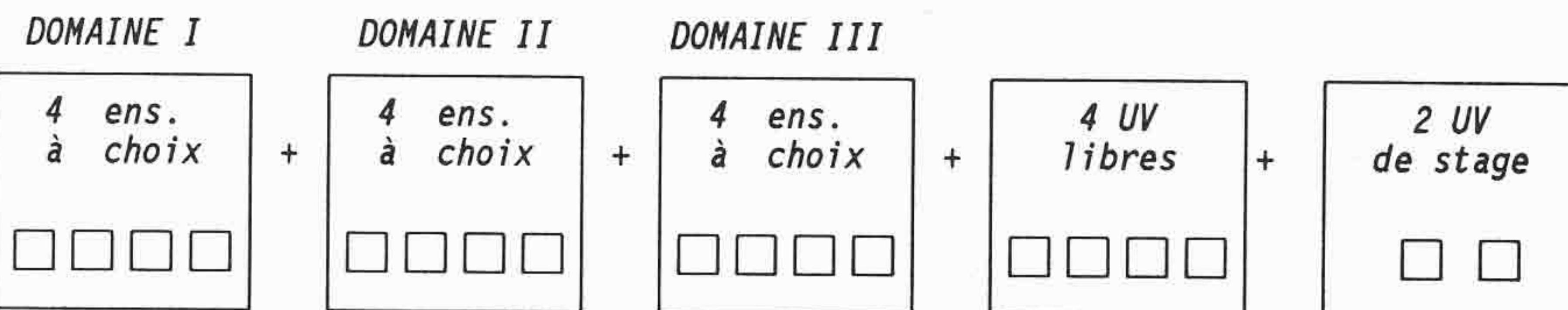
1. Licence en Sciences de l'éducation

I. ORGANISATION DES ETUDES

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants.

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle). Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



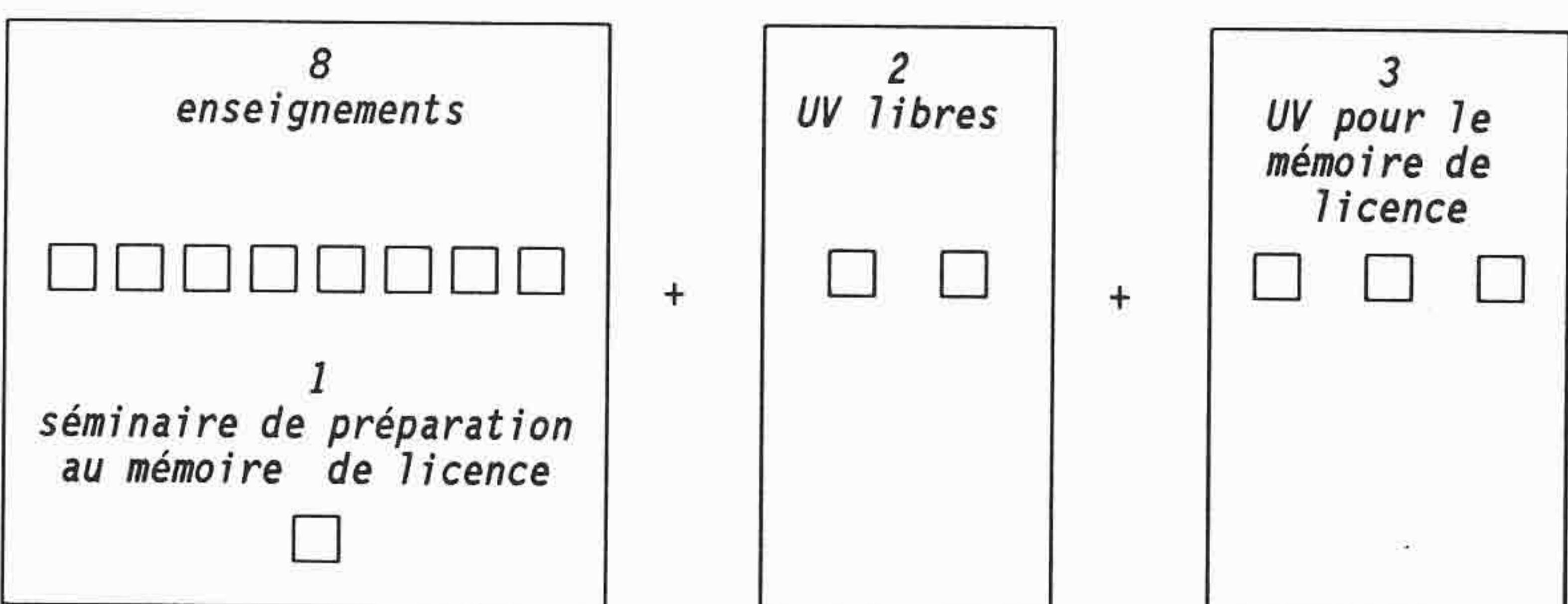
Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle :

Domaine I Introduction aux Sciences de l'éducation

Domaine II Etude des processus de formation

Domaine III Etude des systèmes de formation

DEUXIEME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR 1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



Et dans cinq certificats de deuxième cycle :

Certificat "A" Développement et planification des systèmes de formation

Certificat "B" Didactiques et pratiques éducatives

Certificat "C" Education des adultes

Certificat "D" Education spéciale

Certificat "E" Théories et pratiques de l'éducation scolaire

1. STAGES

Premier cycle :

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire *un stage de sensibilisation qui vaut 2 UV*. Le total d'heures requis est de 250.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

Deuxième cycle :

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une unité de valeur d'enseignement en effectuant *un stage de formation assorti d'un rapport soumis à une évaluation*. Le total d'heures requis est de 125.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec le responsable des stages de la subdivision qui les concerne.

2. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), sanctionnées par une évaluation.

La liste des cours offerts est à consulter sous point IV.

Répartition des cours

Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle :

Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation

Domaine II : Etude des processus de formation

Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle :

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives

Certificat C : Education des adultes

Certificat D : Education spéciale

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

Comment faire son programme de cours

Premier cycle :

- Pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés.
- Les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants.
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation. 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

Deuxième cycle :

- L'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats.

Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.

Les modalités à suivre concernant les pré-requis, ainsi que le plan d'études figurent après les listes de cours de deuxième cycle (point IV).

- Les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.

- Ces UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

Dès le début du mémoire, la formule de constitution sera à remettre, dûment remplie et signée par les membres de la commission, au secrétariat des étudiants.

II. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de *huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (équivalences comprises)*. Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

III. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif au mémoire de licence.

IV. LISTE DES COURS

Important : les cours marqués (*) et en italique ne seront pas donnés en 91-92

1. Licence en sciences de l'éducation

Premier cycle

DOMAINE I - Introduction aux Sciences de l'éducation

- I 1 1 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche
- *I 1 2 *Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation*
- I 2 Théories du langage et éducation
- I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes
- I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité
- I 6 Pédagogie générale
- I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation
- *I 9 *Biologie et éducation*
- I 10 Education pour l'environnement
- I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique

Bayer
Bayer
Bronckart
Chaponnière
Hameline
Huberman/Crahay
Dasen
Giordan
Giordan
Brun

DOMAINE II - Etude des processus de formation

- II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation
- II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives
- II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes
- II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation
- II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées
- II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage
- II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales
- *II 9 *Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale*

Allal
Cifali
Dominicé/Baudoin
Poussière
Büchel/Chatelanat
Rieben/Blanchet
Schubauer-L.
Büchel

DOMAINE III - Etude des systèmes de formation

- III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives
- III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle
- III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation
- III 4 Education et société : approche sociologique et historique
- III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse

Carton
Furter
Hanhart
Hutmacher
Poglia

- III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé
- III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes
- III 8 Conditions handicapantes et intégration

Poletti
Stroumza
Vaney

Cours facultaire (1er cycle - UV libre)

Introduction à l'informatique en Sciences humaines

Mendelsohn

Deuxième cycle

CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation

- *A 1 *Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations*
- A 2 Migration et formation
- A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise
- A 4 Planification de l'éducation
- A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique
- A 6 Education comparée : la problématique régionale
- A 7 Education et politique économique
- A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie
- A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse
- A 10 Education informelle et scolarisation
- A 20 Stage de formation
- A 99 Séminaire de préparation au mémoire
- *B 13 *Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire*
- B 16 Didactique des langues étrangères
- C 8 Formation et médias : déterminants sociaux de la communication
- C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger
- D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs
- D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales
- E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille école
- *E 6 *Evaluation des réformes et innovations scolaires*
- E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation
- K 3 Sémiologie de la communication
- K 6 Culture et socialisation

Carton
Rey
Carton
Hanhart
Furter
Furter
Kostecki
Dasen
Schurmans
Dasen
Schurmans
Schubauer-L.
Chiss

Zoller
Stroumza/
Schneider
Pingeon
Vuille
Kellerhals/
Montandon
Allal
Pini
Prieto
Fricker

CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives

- B 1 Didactique de la langue : initiation
- B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche
- B 3 Didactique des mathématiques
- *B 4 *Séminaire de recherche en didactique des mathématiques*

Bronckart/Besson
Bronckart/Rosat
Brun
Brun

B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 6	Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan
*B 12	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation	NN
*B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-L.
B 14	Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation	Schubauer-L.
*B 15	Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apports de la perspective cognitive	NN
B 16	Didactique des langues étrangères	Chiss
B 20	Stage de formation	Resp. : J. Brun
B 99	Séminaire de préparation au mémoire	Bronckart
A 2	Migration et formation	Rey
A 9	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen
C 3	Philosophie de l'éducation : métaphores et modèles	Charbonnel
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
K 2	Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs	Doise/Clemence
K 3	Sémiologie de la communication	Prieto
*K 5	Mathématiques pour philosophes et enseignants	Pont

CERTIFICAT C - Education des adultes

C 1	Les femmes et la formation : séminaire de recherche	Chaponnière
C 2	Evaluation et éducation des adultes	Dominicé
C 3	Philosophie de l'éducation : métaphores et modèles	Charbonnel
*C 4	Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers	Poletti
*C 5	Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers	Poletti
*C 6	Animation des groupes de formation	Poussiére
*C 7	Education permanente en milieu populaire	Stroumza
C 8	Formation et médias : déterminants sociaux de la communication	Zoller
C 9	De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation	Josso
C 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation	Neri
*C 11	Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes	Poussiére
C 12	Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger	Stroumza/ Schneider
C 13a	Minorités et médias : la vidéo	Zoller
*C 13b	Minorités et médias : la photographie	Zoller
C 15	Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes	Dominicé/Finger
C 20	Stage de formation	Resp. : Neri
C 99	Séminaire de préparation au mémoire	Hameline

*A 1	Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations	Carton
A 2	Migration et formation	Rey
A 8	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali

CERTIFICAT D - Education spéciale

*D 1	Handicap et prévention dans la petite enfance	Chatelanat
D 2	Intervention précoce en éducation spéciale	Chatelanat
D 4	Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en compte	Pingeon
D 5	Délinquance juvénile : entre impasses et issues	Pingeon
D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets	Pingeon
*D 7	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Büchel
D 9	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés	Vaney
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille
D 12	Cours de sensibilisation à la psychomotricité	Schnydrig
D 20	Stage de formation	Resp. : Rakotoarimanana
*D 99	Séminaire de préparation au mémoire	Büchel
A 2	Migration et formation	Rey
A 9	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
*B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-L.
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 5	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben
E 9	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini

CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire

E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 2	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Kellerhals/ Montandon
E 4	Processus d'innovation éducationnelle	Huberman/Gather-T.
E 5	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben
*E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal
E 7 1	Supports et moyens de formation : les langages audio-visuels et leurs usages pédagogiques	Peraya
E 7 2a	Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs	Mendelsohn/ Dunand
*E 7 2b	Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques	Mendelsohn
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud

E 9	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	
E 10	Séminaires de recherche :	
	*E 10 4 Cycle de vie professionnelle des enseignants	
	*E 10 5 Stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur	
E 10 1	Processus métacognitifs en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire	
E 10 3	Relations famille-école	
E 20	Stage de formation	Resp. :
E 99	Séminaire de préparation au mémoire	
A 2	Migration et formation	
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	
*B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	
C 3	Philosophie de l'éducation : métaphores et modèles	

Pini
Huberman
Saada/
Rieben
Saada/
Allal
Montandon
Jaccard
Hexel
Rey
Cifali
chubauer-L.
Charbonnel

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE (11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT B (DPE)

Pré-requis : 1 UV, 1'enseignement I 2
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT C (EDA)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT D (EDS)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 7 ou "Le développement de l'intelligence" de Montangéro ainsi que II 6 ou II 9
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 20
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICATE (TPES)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)
3 UV pour le mémoire de licence

2. Diplômes post-licence

a. Certificat de formation continue

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Echec : Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études : 2 UV obligatoires, les enseignements II 3 et III 7
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 9
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

Pour trouver la liste des cours relative aux certificats de formation continue, se reporter aux pages 16 à 20.

b. Diplôme d'études supérieures - mention recherche

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation, ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant par les titres mentionnés plus haut, mais dont l'expérience et les responsabilités professionnelles se situent dans le champ de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 unités de valeur d'enseignement;
- 2 unités de valeur correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

Délai d'études : 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

Liste des cours :

- | | |
|--|--|
| 4.T J.-P. BRONCKART | Structure et fonctionnement des discours. |
| 5.T P. FURTER, en collaboration avec P. DASEN, S. HANHART, E. POGLIA, M. REY | Population mobiles et formation. |
| 2.M C. JOSSO | L'éducation des adultes : implications épistémologiques. |
| 3.M G. PINI, en collaboration avec M. HUBERMAN, M.-N. SCHURMANS | Techniques d'analyse statistique, techniques d'analyse qualitative. |
| 6.T L. RIEBEN, en collaboration avec L. ALLAL, M. SAADA-ROBERT | Processus d'apprentissage en situation scolaire : cadres conceptuels et recherches récentes. |

3. Doctorat

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'immatriculer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la faculté.

Le règlement d'études concernant le doctorat en Sciences de l'éducation, les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants.

4. Certificat de Formation Continue pour Formateurs d'Adultes (CEFA)

Peuvent être admises à ce programme de formation les personnes qui disposent d'une expérience de formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure.

Les inscriptions ont lieu tous les deux ans. L'admission s'effectue sur dossier.

Délai d'études : **4 semestres au minimum et 10 semestres au maximum.**

Programme d'études :

Les études comprennent **9 modules, dont 8 modules d'enseignement et un mémoire de fin d'études (9e module).**

Les 8 modules d'enseignement sont regroupés en deux séquences.

Formation de base : - *L'adulte en formation.*

- *Les contextes de formation.*

- *Les stratégies pédagogiques.*

- *La planification et l'évaluation de la formation.*

Perfectionnement : - *Le métier de formateur.*

- *Enjeux de l'éducation des adultes.*

- *Méthodes et techniques en éducation des adultes.*

- *Recherches actuelles en éducation des adultes.*

Dernier délai pour la demande d'admission : **15 janvier 1993.**

Responsable du programme : M. Johnny Stroumza.

Secrétariat : Mme Bernadette Morand
"Education des Adultes",
FAPSE - Université
1211 GENEVE 4

Tél. 705 7792

Horaire : jeudi après-midi et vendredi toute la journée.

5. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire **(Divisions élémentaire et moyenne)**

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I. Le programme des candidats pendant leur deuxième année de formation à la FPSE est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit :

a) Trois enseignements obligatoires :

I 6 Pédagogie générale

Huberman/Crahay

III 4 Education et société : approche sociologique et historique

Hutmacher

Choix entre :

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives

Cifali

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

Rieben

b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II 2 ou II 7), voir liste des cours.

c) Deux séminaires obligatoires :

- Séminaire du journal

- Séminaire de recherche, à choisir parmi une liste de séminaires dont les descriptifs détaillés seront distribués aux candidats.

Huberman/Crahay

REMARQUE :

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance : les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de licence (voir sous 1. Licence en Sciences de l'éducation - organisation des études).

II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leur formation :

2 UV de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire;

3 UV pour des enseignements spécifiques aux candidats :

- Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II)

- Théorie du langage, mathématiques et éducation (UV du domaine I)

- Les relations maîtres-parents dans l'institution scolaire (possibilité d'acquérir cette 10e UV (domaine III) pendant la 2e année des Etudes pédagogiques)

Piron

Bronckart/Brun
Palandella/
Montandon

6. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I 2 Théories du langage et éducation

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation

II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

III 3 Economie et éducation : coûts et financements des systèmes de formation

A 2 Migration et formation

A 7 Education et politiques économiques

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

B 3 Didactique des mathématiques

Bronckart

Chaponnière
Dasen

Schubauer-L.
Carton

Hanhart
Rey

Kostecki

Bronckart/Rosat
Brun

- C 3 Philosophie de l'éducation : métaphores et modèles
- E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
- E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école
- E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique

Charbonnel
Allal
Kellerhals/
Montandon
Perrenoud

IV. CATALOGUE DES COURS

Important : les cours marqués (*) et en italique ne seront pas donnés en 91-92

Mme ALLAL

II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation

2 h. de cours jeudi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

Mme ALLAL

E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée

2 h. de cours-séminaire jeudi 14-16h.

Le concept de pédagogie différenciée : justifications psychopédagogiques et socioculturelles d'une pédagogie adaptée aux différences entre élèves. Analyse des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) mis en oeuvre dans des activités pédagogiques relevant, d'une part, des théories behavioristes (enseignement programmé et modulaire, gestion des contingences de renforcement) et, d'autre part, des théories constructivistes (pédagogie par la découverte, jeux et simulations). Etude des processus de régulation mis en oeuvre dans différentes activités, et leurs implications pour une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 6 - Evaluation des réformes et innovations scolaires.

Mme ALLAL

*E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires

2 h. de cours-séminaire

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et des innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique des différentes approches d'évaluation d'un point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse approfondie d'études de cas basée sur les rapports publiés par plusieurs centres de recherche et sur des rencontres avec les chercheurs des centres concernés.

En alternance avec E 1 -Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

Mme ALLAL et Mme SAADA

E 10 1 Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire

2 h. de séminaire

mardi 16h30-18h30

A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 5P/6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations de la tâche à travers :

- les opérations d'anticipations, de contrôle et d'ajustement;
- les transformations opérées entre plusieurs produits (par exemple : notes, brouillon, texte final).

Le séminaire se déroule en trois parties :

- introduction théorique et formation du cadre conceptuel;
- mise au point d'une procédure d'observation;
- observation et analyse de données.

L'ensemble du travail se fait généralement par groupe de 2 ou 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire, fait l'objet de l'évaluation.

Le séminaire est en relation avec le cours E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur.

M. BAUDOIN et M. DOMINICE

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un pré-requis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. BAYER

I 1 1 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

Ce cours présente une approche méthodologique classique, dite aussi positiviste ou néo-positiviste. Il met particulièrement l'accent sur l'élaboration des questions et des problématiques de recherche. Il abordera notamment les notions de variable, hypothèse, mode de contrôle, d'une part, et, d'autre part, le cadre théorique ou conceptuel de

référence, revue de littérature et recherche bibliographique. Pour chacun de ces deux chapitres essentiels, une série d'exercices d'application est prévue. Il sera, en outre, fait appel à des intervenants extérieurs pour proposer une critique, des élargissements ou des dépassemens de l'approche positiviste adoptée.

En alternance avec I 1 2 - Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation.

M. BAYER

***I 1 2 Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation**

2 h. de cours

A partir d'une discussion des difficultés de l'observation en sciences humaines, ce cours présente des propositions méthodologiques pour la systématisation du recueil des données d'observation. Sur la base d'illustrations complètes seront notamment analysés les dispositifs et instruments classiques pour l'observation et la mesure des attitudes, des intérêts, des valeurs, des traits de personnalité, des rendements scolaires, des productions comportementales spontanées. Il sera, en outre, fait appel à des intervenants extérieurs pour suggérer d'autres modalités d'observation pertinentes en sciences de l'éducation.

En alternance avec I 1 1 - Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche.

M. BAYER

E 2 Analyse des processus d'enseignement

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire
Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

jeudi 10-12h.
jeudi 10-12h.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BLANCHET et Mme RIEBEN

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 8-10h.

Dans la première partie du cours sont examinés les rapports entre la psychologie de l'enfant et les pratiques éducatives, l'histoire et les méthodes d'investigation de la psychologie de l'enfant.

La deuxième partie, la plus importante, décrit les différentes phases du développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant, de la naissance à 12 ans.

La dernière partie traite des processus d'apprentissage, des différences individuelles et des processus métacognitifs dans le développement.

M. BRONCKART

I 2 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

jeudi 14-16h.

L'objectif du cours est de présenter et d'analyser les quelques théories du langage qui exercent actuellement une influence importante sur les pratiques d'enseignement des langues. Il vise à fournir un ensemble d'informations sur l'origine et le statut de ces théories, sur leurs caractéristiques techniques principales, ainsi que sur leurs éventuelles lacunes.

Le cours est organisé en trois parties.

Dans la première, on procédera d'abord à une première discussion des principales notions profanes et théoriques des sciences du langage (langage, signe, communication, symbole, etc...). On proposera ensuite quelques aspects de l'histoire des sciences du langage en opposant perspectives modernes et perspectives traditionnelles.

Dans la seconde seront abordés trois courants de linguistique "interne" :

- théories du signe (Saussure, Wittgenstein);
- théories structuralistes (Bloomfield);
- grammaire générative (Chomsky).

Dans la troisième seront abordés quelques courants de linguistique "externe" :

- théories de l'énonciation;
- théories des actes de langage;
- théories du discours.

M. BRONCKART et Mme BESSON

B 1 Didactique de la langue : initiation

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Ce cours sera essentiellement centré sur la didactique du français langue maternelle, et il sera organisé en quatre parties.

1. Mise en perspective historique et théorique :

- histoire de l'enseignement de la langue maternelle dans les pays francophones;
- histoire et perspectives actuelles de la didactique du français, statut et programme de la didactique, examen des principaux concepts;
- première clarification théorique, niveaux du fonctionnement langagier, du savoir théorique et des normes;
- perspectives et problèmes des rénovations contemporaines.

2. Eléments pour une didactique de l'expression :

- problèmes de l'oral et de la norme.

3. Eléments pour une didactique de la structuration :

- principes méthodologiques;
- références théoriques;
- problèmes de transposition didactique;
- examen de cas, avec accent sur la didactique de la grammaire.

4. Eléments pour une didactique du texte :

- références théoriques;
- les diverses solutions méthodologiques;
- examen de cas.

M. BRONCKART et Mme ROSAT

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Le cours porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Il sera organisé en trois chapitres.

- Analyse de la diversité des situations de communication à l'école;
- étude des textes écrits produits en situation scolaire, en référence au modèle psychologique de production des textes (rapport texte-contexte; opérations langagières; aspects génétiques);
- présentation et discussion des séquences didactiques expérimentales élaborées par le groupe mixte FPSE-CRPP d'une part, dans le cadre du projet FNRS en cours (textes informatifs et narratifs à l'école primaire) d'autre part.

Les participants au cours auront à élaborer un travail d'analyse de textes écrits, soit sur la base de corpus recueillis dans le cadre de leur pratique d'enseignant, soit sur la base de corpus fournis par les responsables du cours.

M. BRONCKART

B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE

2 h. de séminaire

mercredi 11h30-13h.

Le séminaire doit permettre un échange entre les participants à propos des problèmes qu'ils rencontrent à l'occasion de leur propre projet de mémoire, en particulier : définition d'un sujet de recherche, insertion de ce sujet dans une problématique, choix méthodologique...

En fonction de ces questions, diverses ressources seront mises à disposition des participants (bibliographies, exposés, analyses de travaux de recherche ...).

M. BRONCKART (DES)

4.T Structure et fonctionnement des discours

2 h. de cours

mercredi 18-20h.

Ce cours est organisé en quatre parties.

1. Les discours comme actions communicationnelles :

- l'agir humain; analyse des paradigmes d'interprétation dominants dans les sciences humaines : explications behavioristes et structuralistes; - problèmes de l'intention communicative et du contexte; - évocation de quelques théories de l'action (Léontev, von Wright, etc.); - statut de l'agir communicationnel parmi les autres types d'action.

2. Un modèle de psychologie des discours :

- le contexte du discours : référent, espace de l'énonciation, espace de l'interaction sociale; - les opérations constitutives des discours : ancrage, planification, textualisation; - le rôle de la langue et des formations discursives; - les textes et leurs caractéristiques objectives.

3. Les typologies de discours; sagesse et illusion :

- les différentes formes de typologie et leurs critères; - le modèle genevois et ses limites.

4. L'organisation du temps dans les discours :

- problématique théorique; - analyse de données empiriques.

M. BRUN

I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique

2 h. de cours

mardi 18-20h.

Le thème du cours est celui des rapports entre la psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques.

Le cours s'arrêtera sur trois périodes qui ont marqué ces rapports :

- celle où ont pensé se rencontrer la psychologie du développement des structures cognitives et l'enseignement des structures mathématiques. Etude des prolongements de cette rencontre dans la scolarité élémentaire : quelles transpositions, quels malentendus, quelles adaptations ?
- celle des travaux sur l'acquisition des concepts et sur la résolution de problèmes;
- celle de la participation de la psychologie du développement cognitif à la constitution de la didactique des mathématiques : théorie des champs conceptuels.

M. BRUN

B 3 Didactique des mathématiques

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12h.

Analyse des tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités.

Analyse didactique de situations d'enseignement et de situations expérimentales : variables de situation et conduites des élèves.

Observation et étude des conduites des élèves : l'analyse des protocoles du déroulement des situations. Les représentations de la situation chez les élèves et les maîtres au cours de ce déroulement.

En alternance avec B 4 - Séminaire de recherche en didactique des mathématiques.

M. BRUN

*B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques

2 h. de séminaire-travaux pratiques

Initiation à la recherche en didactique des mathématiques par la reprise, au cours du déroulement du séminaire, des différentes étapes d'une recherche.

En alternance avec B 3 - Didactique des mathématiques

M. BÜCHEL et Mme CHATELANAT

II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les

théories en les confrontant à la pratique.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

En alternance avec II 9 - Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale.

M. BÜCHEL

*II 9 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale

2 h. de cours

Le cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale.

Il comprend des méthodes suivant l'approche comportementaliste et d'autres qui suivent l'approche cognitiviste et métacognitiviste.

Dans une deuxième partie, des jeux éducatifs sont présentés et analysés, à l'aide des deux approches théoriques, sous le point de vue d'une possible fonction curative.

L'étudiant doit connaître les différentes méthodes, leurs bases théoriques et leurs conditions d'application.

En alternance avec II 6 - Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées (cours donné en 91-92 par Mme G. Chatelanat).

M. BÜCHEL

*D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire

Etude des bases théoriques et techniques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée :

- bases scientifiques permettant de choisir un instrument ayant les qualités psychométriques requises et appropriées au problème donné;
- revue des méthodes et des instruments les plus importants.

M. BÜCHEL

*D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale, sous la direction d'un enseignant de la subdivision EDS. Le séminaire est également prévu pour les étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de le commencer avant Pâques.

Après une courte introduction (questions de l'exécution d'une recherche de mémoire), chaque participant présentera son projet ou la recherche en cours.

Chaque présentation sera traitée ensuite en fonction des questions de recherche ou des hypothèses formulées, du plan de recherche, de l'analyse des données et de leur interprétation.

ATTENTION : les étudiants qui ont prévu de suivre ce séminaire durant l'année 91-92 sont priés de prendre contact avec le responsable de la subdivision EDS.

M. CARTON

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

2 h. de cours-séminaire mardi 10-12h.

Etude du concept d'organisation appliquée aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution). Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue, éducation informelle ...). Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

M. CARTON

*A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations

2 h. de cours-séminaire

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

En alternance avec A 3 - Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducative et d'entreprise.

M. CARTON

A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise

2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

Logique de formation et logique de production sont souvent présentées comme antinomiques. Pourtant, l'école - soit-elle de formation générale ou professionnelle - et l'entreprise sont à la fois autonomes et interdépendantes. Le cours-séminaire vise à éclairer les relations complexes entre des mondes qui s'ignorent souvent mais qui sont pourtant partenaires pour la gestion de l'apprentissage dual comme de systèmes de formation en alternance.

En alternance avec A 1 - Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations.

Mme CHAPONNIERE

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes

2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

Les femmes jouent depuis longtemps un rôle important dans le champ de l'éducation, et cela à plusieurs titres. Tout d'abord, elles ont largement eu - et, de façon plus ou moins manifeste, gardent - le monopole de l'éducation de la petite enfance, dans la famille et à l'école. En quoi la transformation du rôle social des femmes intervenue ces dernières vingt années entraîne-t-elle un changement de la pratique des femmes en tant qu'éducatrices ? Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, les femmes tentent de "féminiser" l'enseignement supérieur et universitaire en transposant dans leur enseignement et dans leurs recherches des pratiques héritées d'un autre lieu : le mouvement des femmes. Dans l'un et l'autre cas, éducation de l'enfance ou éducation des adultes, nous verrons en quoi la transformation du rôle des femmes peut signifier tantôt facteur de changement, tantôt résistance au changement.

Mme CHAPONNIERE

C 1 Les femmes et la formation : séminaire de recherche

2 h. de séminaire mardi 08-10h.

La problématique des rapports de sexes prend une importance accrue dans le champ des sciences humaines. Le séminaire vise à prendre connaissance des développements théoriques récents de la recherche féministe et à en mieux comprendre les enjeux épistémologiques.

Mme CHARBONNEL

C 3 Philosophie de l'éducation : métaphores et modèles

2 h. de cours-séminaire lundi 17-19h.

"L'enfant n'est pas un vase qu'il faut remplir mais un foyer qu'il faut allumer"... C'est le grand cri de la pédagogie "nouvelle" (qui se vent telle depuis deux cents ans). D'autres répondront que l'enfant est "en construction", ou est "à guider sur le chemin de la vie". Pourquoi, dès qu'on parle de l'éducation ou de l'enseignement, se bat-on à coup de métaphores ? N'y a-t-il là qu'art rhétorique, ou ne serait-ce pas une condition nécessaire de la pensée ? Mais s'agit-il de science sur l'enfant, ou de prescription d'attitude envers lui ? Nous chercherons, à partir d'un recueil de multiples exemples, à cerner l'éénigme des comparaisons.

Mme CHATELANAT et M. BÜCHEL

II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées

2 h. de cours mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

En alternance avec II 9 - Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale (voir descriptif sous M. Büchel).

Mme CHATELANAT

***D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance**

2 h. de cours-séminaire

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage et le diagnostic psycho-pédagogique chez les bébés à hauts risques et les jeunes enfants handicapés ou menacés d'un handicap.

Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel, prise en charge institutionnelle précoce) seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 - Intervention précoce en éducation spéciale.

Mme CHATELANAT

D 2 Intervention précoce en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire jeudi 10-12h.

Important : ce cours-séminaire fait suite au cours-séminaire D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance, qui est donc un pré-requis recommandé.

Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif et l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

En alternance avec D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance.

M. CHISS

B 16 Didactique des langues étrangères

2 h. de cours

lundi 14-18h.
tous les 15 jours

Le cours s'organisera en trois grands ensembles.

1. Approches historique et épistémologique :
 - de la méthode naturelle aux approches communicatives : esquisse d'une histoire de la didactique des langues;
 - acquisition/apprentissage/enseignement : problématiques théoriques de la pédagogie et de la didactique des langues.
2. Approches linguistique et psycholinguistique :
 - langue maternelle/langue étrangère : essais de définition et notions connexes;
 - modalités de construction de la langue seconde : analyse de cas; les erreurs des apprenants; la notion d'interlangue.
3. Deux exemples de problèmes en didactique des langues secondes :
 - la place des modèles grammaticaux et plus largement métalinguistiques dans l'enseignement/apprentissage de la L2;
 - l'acquisition d'une compétence de communication écrite en L2.

Mme CIFALI

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Dès sa fondation à Genève, l'Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l'accent sur l'"affectivité" ont leur part. Elles posent des interrogations particulières : comment arrive-t-on à ne pas comprendre l'autre, l'Enfant ? Quel amour et quelle haine se logent à l'intérieur d'une relation pédagogique ? Que se passe-t-il sur la scène de l'imagination pour que soit inhibé ou dynamisé l'éveil d'un rapport intelligent au monde ?

Une part importante du rôle de l'éducateur est d'enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations ?
Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d'une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l'enjeu de la rencontre de ce cours.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Mme CIFALI

B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !" Connaître les affaires psychanalytiques pour enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et dans le passé d'un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent point,

tournant autour d'une principale interrogation : quelle est, en fin de compte, la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport.

Ce cours abordera en introduction les éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement; puis certains des thèmes suivants seront traités : - la parole dans l'acte d'enseigner; - l'angoisse et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire; - la séduction dans le rapport professionnel; - la prise en compte du transfert et du contre-transfert dans une relation professionnelle autre que thérapeutique; - l'émergence de la violence; - l'antagonisme entre la transmission de connaissance et l'affect ...

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 - Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de séminaire jeudi 12-14h.

Ce séminaire a une triple fonction :

- approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif";
- permettre aux étudiants d'avancer dans l'élaboration de leur propre objet de recherche;
- et pour ceux qui le souhaitent, confronter leur pratique professionnelle à une interrogation psychanalytique.

N.B. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

M. CRAHAY et M. HUBERMAN

I 6 Pédagogie générale

2 h. de cours lundi 10-12h.

Ce cours a pour but de susciter la réflexion autour de certains grands thèmes (l'échec scolaire, l'évaluation, la pédagogie active, ...) en faisant appel à la recherche en éducation, mais aussi aux apports de la psychologie (constructivisme, théorie de l'attribution...).

Chapitres à traiter en 1991-92.

A propos de l'échec scolaire :

- Comment se décide l'échec des élèves ? - L'évaluation est-elle toujours juste ? Est-elle un instrument destiné à estimer les capacités des élèves, à les faire progresser dans l'apprentissage ou à maintenir la discipline ? - Le redoublement est-il une pratique pédagogique bénéfique ? - Faut-il sélectionner pour produire des élites ?

Evaluation, attente et conduites des enseignants. Les attributions causales et l'image de soi chez l'élève.

A propos des pédagogies actives :

- Que sait-on de leur efficacité ? - Pourquoi sont-elles si peu implantées dans les classes ?

Pour une pédagogie de la réussite :

- La pédagogie de la maîtrise de B.S. BLOOM; - pédagogie de la maîtrise et théorie de l'apprentissage; - comment faire participer tous les élèves aux activités pédagogiques ? - que nous dit le constructivisme de J. PIAGET ? - exemples de transmission pédagogique de la théorie de PIAGET : la connaissance physique, le nombre, l'espace.

M. DASEN

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation

2 h. de cours vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeurs.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l'éologie, la culture et la socialisation, pour examiner ensuite les étapes de la vie de l'enfant dans des cultures différentes. L'éducation dite "traditionnelle", sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental sont examinées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

La dernière partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détours par le regard de l'autorité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie

2 h. de cours-séminaire jeudi 16-18h.

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation et en psychologie. Cette année, nous examinerons en détail les modèles théoriques, la méthodologie, les acquis et les apports possibles de la psychologie interculturelle ("cross-cultural psychology"). Cette dernière étant, par essence, interdisciplinaire, on examinera ses rapports avec d'autres sciences humaines et sociales.

On approfondira en particulier la notion de niche développementale, et l'étude émique (selon les normes propres à chaque société) du développement cognitif. Les étudiants qui le désirent peuvent participer à une étude sur les représentations sociales de l'intelligence, à condition de suivre en parallèle le cours A 9 donné par Mme Schurmans.

M. DASEN

A 10 Education informelle et scolarisation

2 h. de cours-séminaire vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comportera deux parties menées de front. D'une part on fera une étude théorique de l'éducation informelle. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolari-

sation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On examinera le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, les principes de pédagogies implicites, et la problématique du transfert. Une deuxième partie du cours-séminaire portera sur la transmission de savoirs écologiques et de médecine traditionnelle. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DOISE et M. CLEMENCE

K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

2 h. de cours-séminaire vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comprend trois parties.

La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique.

La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements.

La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

M. DOMINICE et M. BAUDOIN

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire jeudi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un pré-requis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE

C 2 Evaluation et éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire jeudi 18-20h.

Réflexions sur les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Cadre théorique de référence centré sur les problèmes posés par la commande, l'objet et les supports méthodologiques caractérisant la pratique de l'évaluation en milieu adulte. Examen d'expériences et de recherches consacrées au processus d'évaluation.

Au semestre d'été, constitution de dossiers, par groupes de travail ou individuels, portant sur des cas d'évaluation d'activités ou de programmes éducatifs.

Ce cours ne sera pas donné en 92-93.

M. DOMINICE et M. FINGER

C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes
2 h. de séminaire vendredi 10-12h.

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explication des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours.

M. FINGER et M. DOMINICE

Même descriptif que ci-dessus.

M. FRICKER

K 6 Culture et socialisation

2 h. de cours-séminaire lundi 16-18h.

Une première partie du cours cherchera à préciser les concepts qui lui donne son titre en considérant successivement :

- les rapports entre nature et culture;
- la distinction entre culture, institutions et société;
- les notions de socialisation et d'acculturation.

Une deuxième partie s'attachera à une analyse des processus de socialisation au sein des sociétés développées en distinguant ses principaux agents : la famille; l'école;

les groupes de pairs et la sous-culture jeune, - les médias et la culture de masse. Une troisième partie cherchera à cerner les rapports entre socialisation et personnalité ainsi que socialisation et dynamique culturelle.

M. FURTER

III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

2 h. de cours lundi 18-20h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures". Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués. Enfin l'accent sera mis sur l'usage de quelques indicateurs originaux qui permettent de comparer la qualité des diverses formations.

Afin de participer de manière critique au Ve centenaire de la rencontre de l'Europe avec les Amériques, nous nous référerons plus particulièrement aux réalités latino-américaines telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

M. FURTER

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique (différencié de l'idéologique et du mythique) dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique.

Le deuxième trimestre sera consacré, d'une part à l'étude de quelques cas significatifs afin de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie et ses relations avec les théories de la déscolarisation. Enfin, nous chercherons à marquer les différences entre la pensée utopique et la futurologie.

Le troisième trimestre sera consacré, d'une part, à la présentation des travaux des étudiants. D'autre part, et puisque les Amériques ont joué un rôle exceptionnel dans l'histoire des utopies, nous présenterons quelques dossiers qui se réfèrent aux rencontres entre l'Europe et l'Amérique depuis cinq siècles.

M. FURTER

A 6 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène. Le troisième trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale sera traitée en fonction d'expériences récentes en Amérique latine.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse.

M. FURTER, en collaboration avec M. DASEN, M. HANHART, M. POGLIA et Mme REY (DES)

5.T Population mobiles et formation

Horaire détaillé en fin de résumé

Le cours comportera sept journées intensives - le 3e jeudi de chaque mois à partir du 21.11.91 - chacune étant consacrée à l'une des catégories de populations mobiles identifiées :

- nomades/chasseurs; - nomades/pasteurs et semi-nomades; - "tsiganes"; - réfugiés;
- travailleurs et professionnels pendulaires ou transfrontaliers.

Il s'agira, chaque fois, d'élaborer un bilan des rares recherches disponibles et utiles pour des éducateurs. On visera à cerner les problématiques spécifiques à chaque catégories de population ainsi que leurs répercussions sur les populations d'accueil. Par ailleurs, il s'agira d'explorer avec les intéressés et des experts (par exemple des fonctionnaires d'organisations spécialisées) de nouvelles possibilités de recherche. Les points de convergence méthodologique et théorique entre les différents dossiers seront évoqués dans une première journée d'introduction et seront repris dans une ultime journée de synthèse. Les étudiants inscrits au DES prépareront et présenteront des travaux personnels.

Ce cours aura lieu de 09-12h. et de 14-18h. les 14.11 et 12.12.1991 et les 16.1., 13.2., 12.3., 14.5., 11.6.1992. Tout renseignement quant au lieu sera donné à la rentrée universitaire.

Mme GATHER-THURLER et M. HUBERMAN

E 4 Processus d'innovation éducationnelle

2 h. de cours-séminaire

lundi 16h30-18h30

Analyse des facteurs qui interviennent lors des tentatives de modification des structures ou des pratiques éducationnelles. En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire une "micro-innovation" quelque part dans leur environnement, afin de vivre au premier degré les phénomènes dont il sera question dans ce cours-séminaire.

M. GIORDAN

*I 9 Biologie et éducation

2 h. de cours et/ou de travaux
sur documents (audio-visuel et écrit)

Ce cours est construit autour de deux parties complémentaires. D'une part, il constitue une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie (bébés-éprouvettes, gènes sauteurs, neuro-transmetteurs chimiques, supports de la mémoire, santé et médecine naturelles) dans le même temps qu'il est une approche des questions éducatives controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (intelligence et héritéité, mémoire, intelligence artificielle, comportements, sociobiologie, etc.).

D'autre part, il présente une approche didactique de l'enseignement de la biologie, et d'une manière plus générale de l'enseignement de la santé ou des sciences. Il propose à cette fin des outils pour la formation (objectifs, stratégies éducatives, aides didactiques, etc...).

M. GIORDAN

I 10 Education pour l'environnement

2 h. de séminaire-travaux pratiques

mercredi 08-10h.

Ce séminaire a pour objectif une première approche des questions posées par l'environnement. Il a pour but de promouvoir de nouvelles stratégies basées sur : la

résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie); l'interdisciplinarité (multi-, pluri-, transdisciplinarité) et le travail de groupe, des essais de passage à l'action et la liaison avec la communauté; la clarification des choix en matière d'aménagement.

Ce séminaire s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants (primaires et secondaires) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques.

Les formateurs y trouveront un certain nombre d'outils.

M. GIORDAN

B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation

2 h. de séminaire et d'initiation aux travaux de recherche, visionnement de films didactiques ou utilisation de matériel informatique (facultatifs) mardi 16-18h.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes, modèles didactiques, aides didactiques (des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement du matériel à des fins éducatives).

M. GIORDAN

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences

2 h. de séminaire et travaux de recherche mardi 18-20h.

Bien que pouvant servir de crédit pour la licence, ce séminaire est conçu comme un séminaire de 3e cycle, préfigurant une formation ultérieure à ce niveau. A côté de cours de méthodologie, il est d'abord un lieu de confrontation de travaux d'innovations, de recherches dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifique (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public).

Chaque mois, quatre types de séances alterneront : états de questions, présentations de recherches, rapports d'innovations, réalisation et utilisation des aides didactiques. Les séances sont organisées autour des travaux du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences avec la participation de chercheurs romands ou étrangers. Ce séminaire peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelle, ingénieurs, professions médicales, etc). Il accueille également, en auditeurs libres, toutes personnes désirant s'initier ou se recycler aux domaines d'études.

M. HAMELINE

C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

Voir descriptif et horaire sous M. Stroumza (page 65).

M. HAMELINE

I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

La société occidentale contemporaine place l'"autonomie" des personnes et des groupes parmi les "valeurs" auxquelles le discours commun accorde la priorité. Parmi les fins assignées à l'éducation figure en bonne place la tâche d'avoir à reconnaître, consolider et développer l'autonomie des éducables, qu'ils soient enfants, jeunes, adultes.

Le but de ce cours-séminaire est de situer ce désir et cette exigence d'autonomie dans l'histoire qui les voit naître et qui se confond avec la "modernité". Entre autres effets souhaitables, prévisibles ou non, on escompte qu'à l'issue de ce cours-séminaire, les participants seront capables :

- de mieux référer à leurs origines historiques et culturelles l'usage actuel de l'idée d'autonomie et les pratiques effectives qu'elle recouvre;
- de mieux analyser et de mieux différencier les idéologies éducatives et sociales qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, et particulièrement à la jointure des XIXe et XXe siècles, ont accordé une place fondatrice à cette idée;
- de mieux dégager, pour leur propre compte, une définition de l'"autonomie", et de se faire un point de vue personnel (et autonome !) sur son usage comme instrument de la pensée et de la science contemporaines de l'éducation.

M. HANHART

III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h.

Les dépenses consenties par les individus et par les collectivités en faveur de l'éducation ont conduit depuis plusieurs années les financeurs, les administrateurs et les bénéficiaires à s'interroger sur l'efficacité économique des systèmes de formation et sur la rentabilité privée et sociale de telles dépenses. Les éducateurs demeurent souvent à l'écart des débats, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants :

- explication de quelques concepts économiques transposables dans les systèmes de formation;
- analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul de coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

M. HANHART

A 4 Planification de l'éducation

2 h. de cours-séminaire

lundi 08-10h.

Le cours-séminaire poursuivra un double objectif :

- d'une part de familiariser les étudiant(e)s à des démarches et à des instruments d'analyse propres à la planification de l'éducation;
- d'autre part d'examiner les

rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional.
Dans un premier temps, différents aspects de la planification de l'éducation seront traités :

- les relations entre planification économique et planification de l'éducation;
- les différentes étapes dans l'élaboration d'un plan;
- d'une planification de l'éducation quantitative à une planification plus qualitative;
- la demande en éducation et ses conséquences : comment les prévoir ? (statistiques nécessaires, modèles prévisionnels).

Les points ci-dessus seront illustrés par des exemples.

Dans une seconde partie, la planification de l'éducation sera envisagée dans un contexte régional. A travers des études de cas et une recherche sur les conséquences des fermetures d'écoles de montagne, nous examinerons les rôles dévolus aux systèmes scolaires et à la formation professionnelle dans les projets de développement régional en Suisse.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6 - Education comparée : la problématique régionale.

Mme HEXEL

E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES

2 h. de séminaire jeudi 12-14h.

Formulation d'une problématique de recherche (définition d'un cadre conceptuel, délimitation des questions et hypothèses de recherche).

Passage de la formulation de la problématique de recherche à la mise en œuvre des moyens d'investigation (plan et procédures de recueil des données, approches d'analyse et de mise en forme des données quantitatives et qualitatives).

Le choix des thèmes particuliers à traiter dépendra des problèmes rencontrés et des stades d'avancement des travaux des participants.

Ce séminaire est, en principe, destiné aux étudiants inscrits au certificat E.

M. HUBERMAN et M. CRAHAY

I 6 Pédagogie générale

2 h. de cours lundi 10-12h.

Ce cours a pour but de susciter la réflexion autour de certains grands thèmes (l'échec scolaire, l'évaluation, la pédagogie active, ...) en faisant appel à la recherche en éducation, mais aussi aux apports de la psychologie (constructivisme, théorie de l'attribution...).

Chapitres à traiter en 1991-92.

A propos de l'échec scolaire :

- Comment se décide l'échec des élèves ? - L'évaluation est-elle toujours juste ? Est-elle un instrument destiné à estimer les capacités des élèves, à les faire progresser dans l'apprentissage ou à maintenir la discipline ? - Le redoublement est-il une pratique pédagogique bénéfique ? - Faut-il sélectionner pour produire des élites ?

Evaluation, attente et conduites des enseignants. Les attributions causales et l'image de soi chez l'élève.

A propos des pédagogies actives :

- Que sait-on de leur efficacité ? - Pourquoi sont-elles si peu implantées dans les classes ?

Pour une pédagogie de la réussite :

- La pédagogie de la maîtrise de B.S. BLOOM; - pédagogie de la maîtrise et théorie de l'apprentissage; - comment faire participer tous les élèves aux activités pédagogiques ? - que nous dit le constructivisme de J. PIAGET ? - exemples de transmission pédagogique de la théorie de PIAGET : la connaissance physique, le nombre, l'espace.

M. HUBERMAN et Mme GATHER-THURLER

E 4 Processus d'innovation éducationnelle

2 h. de cours-séminaire

lundi 16h30-18h30

Analyse des facteurs qui interviennent lors des tentatives de modification des structures ou des pratiques éducationnelles. En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire une "micro-innovation" quelque part dans leur environnement, afin de vivre au premier degré les phénomènes dont il sera question dans ce cours-séminaire.

M. HUBERMAN

*E 10 4 Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants

2 h. de séminaire

Etude de l'évolution, au cours de la carrière, des perceptions et des conduites des enseignants, et des déterminants de ces changements.

Est-on "autre", enseigne-t-on "autrement" à différents moments de la carrière ? Quelles sont les influences principales, au sein de l'école et à l'extérieur, de cette évolution ?

Accent fort sur la méthodologie : cadre de référence, instrumentation, procédures d'échantillonnage, de récolte et d'analyse de données. L'étudiant participera à l'élaboration des instruments et à la récolte des données.

Ce séminaire est en relation avec le cours E 4 - Processus d'innovation éducationnelle.

En alternance avec E 10 3 - Séminaire de recherche : relations famille-école.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société : approche sociologique et historique

2 h. de cours et
1 h. de travaux pratiques (facultatif) jeudi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes,

etc ... comme produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures et du fonctionnement de cette société.

Mme JOSSO

C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation
2 h. de cours-séminaire vendredi 08-10h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

ATTENTION : Le nombre de participants à ce cours est atteint pour 91-92. Les personnes intéressées à le suivre une année ultérieure sont priées de prendre contact avec l'enseignante.

Mme JOSSO (DES)

2.M L'éducation des adultes : implications épistémologiques
2 h. de cours-séminaire jeudi 10-12h.

Les pratiques de formation en éducation des adultes et en formation continue semblent privilégier, à des degrés divers selon les populations concernées, les principes d'"implication" et de "responsabilisation". Si les "acquis expérientiels" y sont fréquemment utilisés comme ancrage à de nouveaux apprentissages, les trajets de formation y sont questionnés et accompagnés à partir de la "demande de formation" et du "rapport au savoir", du "projet" des apprenants.

En parallèle, des pratiques de recherche ont été développées autour du concept de recherche-formation. Un courant pédagogique francophone est repérable autour d'un concept de "formation expérientielle" par "production de savoir" en situation d'"autoformation assistée". Les pratiques de connaissance qui sont développées articulent implication et distanciation, responsabilisation et construction intersubjective de connaissances.

A partir de ces deux contextes, un ensemble de questions seront travaillées autour de deux axes :

- sur quels soubassements sont pensés et mis en oeuvre ces concepts de l'éducation des adultes et de la formation continue (idéologique ? utopique ? éthique ? scientifique ? politique ?);
- quelle est la valeur de vérité des savoirs ainsi élaborés.

M. KELLERHALS et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école
2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

M. KOSTECKI

A 7 Education et politique économique
2 h. de cours-séminaire jeudi 12h45-14h45h.

Ce cours-séminaire vise à identifier le rôle économique de l'éducation et à démontrer comment les phénomènes éducatifs peuvent être analysés à l'aide des instruments de l'analyse économique. Cette année, l'accent sera mis sur le lien l'éducation et l'entreprise.

Le cours-séminaire s'adresse à des non-économistes et vise un double objectif : passer en revue les grands thèmes de l'économie de l'éducation et initier le non-économiste à la démarche scientifique dans les réflexions économiques. Ces réflexions se regroupent cette année autour des questions suivantes : - l'éducation en tant qu'un service; - les fonctions économiques de l'éducation; - les institutions éducatives entre le marché et l'Etat; - le marché politique et le système scolaire; - la valeur économique du temps et ses implications pour le choix éducatif des adultes et des jeunes; - la demande pour les enfants; - le capital humain; - le marketing des services éducatifs : comment donner une orientation "marché" à l'éducation; - le marché de la main-d'œuvre et l'éducation; - comment calculer les rendements sur l'investissement dans l'éducation; - le facteur éducatif dans les entreprises modernes; - les entreprises "en apprentissage"; - la propriété intellectuelle.

M. MENDELSON et M. DUNAND

E 7 2a Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs
2 h. de cours-séminaire et travaux pratiques lundi 18h30-20h30

La distinction entre utilisateurs et programmeurs de systèmes informatiques tend à devenir de moins en moins évidente. Il convient maintenant de distinguer entre (1) les utilisateurs simples, (2) les utilisateurs de générateurs d'applications et (3) les programmeurs-analystes. La seconde catégorie d'utilisateurs - auxquels cette formation s'adresse - concerne ceux qui réalisent des applications, à partir d'un langage de

commandes et de structures de données de haut niveau (fenêtres, boutons, base de données relationnelles ...). Ces applications sont, en général, destinées à être utilisées par d'autres; pour l'enseignement (didacticiels) comme pour la recherche (expériences automatisées).

Le contenu de cet enseignement recoupe quatre thèmes :

- connaissance de l'ordinateur et des réseaux universitaires : approfondissement des systèmes Msdos, Macintosh, Novell...; - interfaces, principes et ergonomie de la communication homme-machine : fenêtres boutons, menus, notion d'hypertexte;
- bases de la programmation : syntaxe et structure de données d'un langage (POP11 ou Lisp ou Object Logo); - création d'un programme à partir d'un scénario évolutif pour réaliser différentes maquettes d'expérimentations interactives illustrant les principales techniques de représentation des connaissances : reconnaissance d'objets, algorithmes de recherche, règles et systèmes de production, réseaux sémantiques et logiques.

En alternance avec E 7 2b - Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques.

M. MENDELSOHN

*E 7 2b *Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques*

2 h. de cours-séminaire/travaux pratiques

Le cours-séminaire est divisé en trois grandes parties.

La première concerne l'étude des activités de programmation chez l'enfant. Elle nous amènera d'abord à nous familiariser avec les langages de programmation, en particulier LOGO, puis à nous poser les problèmes d'évaluation que soulèvent la pratique de cette activité en classe.

La seconde partie nous conduira sur une planète voisine, la psychologie cognitive, pour approfondir et préciser certaines notions relatives aux processus d'acquisition des connaissances. Le développement de l'informatique pédagogique est, en effet, étroitement lié à l'idée que l'on se fait de ses conséquences sur l'apprentissage.

La troisième partie nous ramène à l'ordinateur et à ses applications. Malgré l'apparente profusion des systèmes et des environnements disponibles, on peut les regrouper en familles qui correspondent à des classes d'activités relativement bien définies. Nous proposerons pour chacune d'entre elles des applications spécifiques en liaison avec les activités traditionnelles de la classe.

En alternance avec E 7 2a - Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs.

P. MENDELSOHN

UV libre Introduction à l'informatique en Sciences humaines
1er cycle

2 h. de cours et travaux pratiques jeudi 10-12h.

La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité des différents environnements

de travail qui pourront être utiles aux étudiants de la Faculté.

Une large place sera faite aux travaux pratiques qui s'appuieront sur les équipements actuels de la Faculté et de l'Université, réseau Ethernet et réseau Novel, micro-ordinateurs (IBM-compatibles et Macintosh).

- Organisation de l'univers informatique : matériel, systèmes d'exploitation, logiciels; - notions sur la communication Homme-Machine : typologie et description des interfaces de communication entre l'homme, l'ordinateur et ses périphériques;
- découverte d'un environnement de travail : système d'exploitation, fichiers, éditeurs, utilitaires ...; - programmation élémentaire : structures de données, objets informatiques, structures algoritmiques fondamentales; - présentation des différentes familles d'environnements informatiques.

Mme MONTANDON et M. KELLERHALS

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

Mme MONTANDON

E 10 3 Séminaire de recherche : relations famille-école

2 heures de séminaire

jeudi 12-14h.

Etude des relations familles-école, des représentations mutuelles des enseignants et des parents, ainsi que de leurs représentations respectives de la mission de l'école. Examen du rôle de l'enfant dans le rapport parents-enseignants. La thématique sera précisée lors des premières séances du séminaire. Celui-ci abordera différentes étapes de recherche et impliquera une participation active des étudiants dans l'élaboration des instruments, le recueil et l'analyse des données.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 3 - Les partenaires de l'éducation : relations famille-école. Il est, en principe, réservé aux étudiants du certificat E (TPES).

En alternance avec le E 10 4 - Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes en milieu populaire.

A côté des campagnes menées dans divers pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie, ou encore des actions de formation de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes est d'actualité pour les pays industrialisés depuis l'émergence de l'illettrisme, phénomène qui touche plusieurs milliers d'adultes scolarisés.

Ce cours-séminaire se propose d'approcher l'illettrisme en trois volets :

- d'octobre à décembre, à travers une approche conceptuelles, permettant d'identifier la problématique (lectures, témoignages);
- de janvier à mars, à travers une approche méthodologique, permettant la construction d'une action de formation adaptée à ce public et à ses spécificités (analyse et production de matériel pédagogique et didactique);
- d'avril à juin, à travers la présentation commentée de travaux et quelques interventions de chercheurs et praticiens dans le domaine de l'alphabétisation d'adultes illettrés.

La participation à ce cours-séminaire n'implique pas nécessairement une pratique dans la formation d'adultes illettrés; le cours-séminaire est ouvert aux auditeurs/trices ainsi qu'aux étudiant(e)s d'autres options ou facultés.

M. PERAYA

E 7 1 Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels et leurs usages pédagogiques

2 h. de cours-séminaire

lundi 12-14h.

Ce cours-séminaire présente :

- l'étude des principaux modèles et concepts de la théorie de la communication, essentiellement les modèles sémiologique (le modèle du code) et pragmatique (le modèle relationnel);
- l'application de ces concepts et de ces modèles aux langages audiovisuels, principalement aux langages de divulgation des connaissances;
- les principes méthodologiques d'analyse des messages audiovisuels à finalité éducative;
- l'analyse des principales pratiques institutionnelles et des principaux usages scolaires des médias.

Il est prévu, de plus, un certain nombre de séances d'initiation au matériel audiovisuel courant.

M. PERRENOUD

E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but d'introduire à l'analyse sociologique des rapports entre curriculum formel (lois, plans d'études, guides didactiques, moyens d'enseignement) et

curriculum réel (contenus effectifs de l'enseignement et du travail scolaire, pédagogiques concrètes), avec un accent particulier sur les aspects sociologique, transposition didactique (organisation et contrôle du travail scolaire, place du contenu dans la pratique quotidienne, autonomie et stratégies des enseignants, négociation avec les élèves, les parents, les collègues, poids de l'évaluation, composition sociale du public, curriculum caché, etc...).

Le but est de construire des outils d'analyse à partir de nombreux exemples et en faisant une large part à la discussion à partir de l'expérience, des observations et des travaux personnels des étudiants.

Le cours-séminaire s'infléchira éventuellement vers une recherche commune conduite durant le reste de l'année universitaire sur un thème à négocier durant les premières semaines. Les travaux personnels des étudiants alimenteront dans ce cas la recherche commune.

M. PINGEON

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en compte

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviations comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de comprendre les relations entre symptôme et réaction sociale;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de prise en charge;
- d'étudier certains modèles idéologiques et éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 Délinquance juvénile : entre impasses et issues

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14h.

Ce cours-séminaire a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus comme ressortissant d'une minorité marginale, mais comme analyseur privilégié des structures et des fonctionnements sociaux. Seront approfondis en particulier les thèmes suivants :

- processus de stigmatisation et théories de l'étiquetage;
- réactions sociales formelles et informelles;
- mécanismes de reportabilité;
- la transgression comme processus de socialisation;
- paroles d'usagers et paroles d'institutions.

Le semestre d'hiver est consacré à un cours théorique. Les étudiants sont répartis, au semestre d'été, dans trois séminaires :

- réactions sociales informelles : les mécanismes d'autorégulation primaire et de renvoi;
- peines substitutives et alternatives à la prison;
- éducation en institution et délinquance juvénile.

M. PINGEON

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel, et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des "handicapés sociaux".

Les axes privilégiés seront :

- une réflexion sur les politiques sociales et éducatives;
- les mécanismes de division du travail se manifestant par le "syndrome d'appropriation";
- les difficultés liées à l'action interdisciplinaire;
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits et de complicité entre opérateur de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- l'analyse de quelques projets éducatifs.

M. PINI

E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

2 h. de cours

jeudi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. PINI, en collaboration avec M. Huberman et Mme Schurmans (DES)

3.M Techniques d'analyse statistique, techniques d'analyse qualitative

2 h. de cours-séminaire

Horaire détaillé en fin de résumé

Ce cours-séminaire a pour but d'illustrer différentes méthodes d'analyse et de traitement des informations recueillies dans le cadre de la recherche en éducation.

Le programme de l'année sera conçu à partir de l'idée que, pour le chercheur, l'essentiel est de disposer d'un éventail aussi large et aussi varié que possible de moyens, lui permettant de traiter des données et de répondre à des questions de nature souvent très différente.

Conformément à ce principe, des méthodes d'analyse quantitative (donc statistique) et

des méthodes d'analyse qualitative seront présentées, avec le souci d'en montrer la complémentarité et de situer ces deux approches dans une perspective d'intégration. Une partie importante du travail sera réservée à l'étude de recherches qui ont utilisé (souvent en les combinant) des méthodes d'analyse quantitative ou qualitative, ainsi qu'à des exercices et à des travaux pratiques exigeant un rôle actif des participants. Deux pré-requis seront demandés aux personnes qui suivent ce cours-séminaire : - introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation (cours E 9) ou formation équivalente; - introduction à la recherche qualitative : aspects épistémologiques, démarches méthodologiques, travaux pratiques (cours 1.M/DES) ou formation équivalente.

Ce cours aura lieu tous les mercredis jusqu'au 21 décembre 1991, de 10h00 à 12h00, puis les 22.1., 12.2., 26.2., 11.3., 29.4., 6.5., 21.5., 3.6., 17.6.1992. Sessions continues : les 7, 8, 10.1.1992 et les 23, 25, 26.3.1992 de 08.30 à 11h30.

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Le système éducatif constituera probablement le cadre institutionnel dans lequel la majorité des étudiants de cette section devront vivre et travailler; aussi, l'objectif de ce cours-séminaire est de répondre aux questions suivantes :

- quelle est la structure et comment fonctionne(nt) le(s) système(s) éducatif(s) ?
- par qui et comment sont prises les décisions qui le concernent ?
- peut-on planifier son évolution ?
- les contextes économiques, idéologiques, culturels ont-ils une influence ?

C'est par l'examen de problèmes et situations actuelles au niveau cantonal, intercantonal et fédéral que ces questions seront abordées.

Mme POLETTI

III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé

2 h. de cours

mardi 16-18h.

La spécialisation est très prononcée, l'interdisciplinarité est indispensable, la gestion des changements et des progrès technologiques est une nécessité incontournable. Les buts généraux de ce cours sont donc de permettre aux étudiants :

- d'identifier les nouvelles conceptions de la santé et de la maladie, ainsi que les mutations des grands défis dans le secteur de la santé;
- de développer une vision claire des ressources humaines agissant dans ce secteur et des problèmes de formation qui sont posés;
- d'analyser les systèmes de formation actuellement en vigueur dans ces professions ainsi que les grandes tendances du futur;
- de définir les rôles possibles pour des formateurs d'adultes et des pédagogues dans ce secteur.

Mme POLETTI

*C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

2 h. de cours

Ce cours est ouvert à tous les étudiants intéressés par les grands concepts qui servent de base aux pratiques soignantes.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine.

Les grands concepts tels que l'adaptation, le stress, la santé, la maladie et la mort, entre autres, sont étudiés en fonction de leur importance dans les soins de santé d'aujourd'hui.

Mme POLETTI

*C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers

2 h. de cours

Enseigner la relation soignant-soigné ou aidant-aidé, ou ce qu'on nomme communément le "savoir-être", situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi! Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés, est de permettre aux participants de :

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de l'approche rationnelle-émotive et de la gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant-soigné ou aidant-aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

M. PONT

*K 5 Mathématiques pour philosophes et enseignants

2 h. de cours-séminaire

Ce cours-séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle destiné à initier les étudiants en philosophie à ceux des grands thèmes de la science qui ont une portée épistémologique et philosophique. Aujourd'hui moins que hier, le philosophe n'a le droit d'ignorer les grandes lignes des savoirs qui l'environnent et qui contribuent à donner son visage à notre temps.

Le cours-séminaire s'adresse aussi aux futurs enseignants, qui devraient y trouver des connaissances propres à éclairer la nature des êtres mathématiques qu'ils manipulent; il s'agit, en l'occurrence, de questions qui ne sont guère évoquées dans le cursus ordinaire des études mathématiques, et dont la connaissance aide le maître dans sa difficile tâche.

M. POUSSIÈRE

II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18h. (rel. péd.)
14-16h. (dyn. groupe)
mardi 08-10h. (dyn. groupe)
10-12h. (dyn. groupe)
14-16h. (rel. péd.)

Deux démarches sont proposées aux étudiants :

- un séminaire d'analyse et d'étude de cas OU
- une dynamique de groupe

Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de participants pour chaque groupe est limité à 12 et la présence régulière est requise tout au long de l'année.

La composition des groupes est établie en début d'année.

- a) Le séminaire : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations. Selon les attentes, l'accent mis dans le travail d'analyse sera d'ordre psychologique, psychosociologique, systémique...
- b) La dynamique de groupe : (24 séances plus 2 séances d'information et 2 séances d'évaluation) la dynamique de groupe s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective. La démarche est exigeante : elle requiert la volonté et la capacité de s'impliquer, personnellement, dans un groupe de gens que l'on ne connaît pas et dans un cadre universitaire.

Durant l'année, des séances de sociodrame auront lieu de manière regroupée sur trois week-ends. L'année universitaire se terminera à la mi-mai.

M. POUSSIÈRE

*C 6 Animation des groupes de formation

2 h. de séminaire

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation. Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonction, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

M. POUSSIÈRE

*C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes

2 h. de séminaire

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle intervennent des relations de pouvoir.

M. PRIETO

K 3 Sémiologie de la communication

2 h. de cours

jeudi 18-20h. et vendredi 09-11h.
semestre d'été seulement

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY

A 2 Migration et formation

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Les mouvements migratoires concernent les migrants et les autochtones. Ils ont des incidences sur l'éducation et posent des problèmes aux diverses instances de formation, de même qu'aux familles et à la communauté sociale. Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, formateurs d'adultes, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite, mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Le contenu du cours s'articulera autour des points suivants :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, articulation de ses diverses dimensions aux niveaux local, national, européen et planétaire;
- étude des incidences des mouvements migratoires sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes éducatifs particuliers et études de cas.

Mme RIEBEN et M. BLANCHET

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 8-10h.

Dans la première partie du cours sont examinés les rapports entre la psychologie de l'enfant et les pratiques éducatives, l'histoire et les méthodes d'investigation de la psychologie de l'enfant.

La deuxième partie, la plus importante, décrit les différentes phases du développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant, de la naissance à 12 ans.

La dernière partie traite des processus d'apprentissage, des différences individuelles et des processus métacognitifs dans le développement.

Mme RIEBEN

E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

Le premier chapitre du cours vise à définir des cadres conceptuels généraux : notions de théorie du développement et de théorie de l'apprentissage, de maturité développementale et de maturité à apprendre, de niveaux et de styles d'apprentissage.

Le cours se poursuit à travers l'analyse cognitive des apprentissages scolaires de base. Dans le deuxième chapitre sont abordés les apprentissages numériques et logico-mathématiques et les difficultés qui leur sont liées (analyse critique de la notion de dyscalculie). Le troisième chapitre porte sur l'apprentissage de la langue écrite et plus particulièrement de la lecture et de ses difficultés (analyse critique de la notion de dyslexie).

Le quatrième et dernier chapitre pose le problème des modes d'intervention, de la diversité des méthodes et des objectifs des différents types de prise en charge.

Mme RIEBEN et Mme SAADA

*E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur

2 h. de séminaire

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits (2E, 1P et 2P). Il porte sur l'étude des stratégies spontanées que les débutants lecteurs et scripteurs construisent pour produire un texte. La diversité des stratégies mises en évidence ainsi que leur enchaînement semblent indiquer une pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 5 - Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire.

Mme RIEBEN, en collaboration avec Mmes ALLAL et SAADA-ROBERT (DES)

6.T Processus d'apprentissage en situation scolaire : cadres conceptuels et recherches récentes

2 h. de cours-séminaire vendredi 16-18h.

Ce cours-séminaire sera centré sur les processus cognitifs en jeu dans l'apprentissage de la langue écrite. Il se déroulera en trois temps.

La première partie, plus générale, sera consacrée à une analyse conceptuelle des rapports entre développement, apprentissage et approche didactique.

La deuxième partie consistera à spécifier, à propos du domaine de l'apprentissage de la lecture/écriture, les questions d'ordre général soulevées dans la première partie. Elle s'effectuera à travers une recherche bibliographique et la rédaction d'un travail de synthèse élaborées par les participants à partir de l'un des thèmes suivants :

- modèles en stades et acquisition de la lecture/écriture en situation scolaire;
- processus métacognitifs et apprentissage de la lecture/écriture;
- différences individuelles dans l'apprentissage de la lecture/écriture.

Pendant la dernière partie, ces différents travaux seront présentés et discutés. L'évaluation sera basée sur le travail de synthèse et la présentation, en séminaire, du thème retenu.

Mme ROSAT et M. BRONCKART

R 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de séminaire mardi 16-18h.

Le cours porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Il sera organisé en trois chapitres.

- Analyse de la diversité des situations de communication à l'école;
- étude des textes écrits produits en situation scolaire, en référence au modèle psychologique de production des textes (rapport texte-contexte; opérations langagières; aspects génétiques);
- présentation et discussion des séquences didactiques expérimentales élaborées par le groupe mixte FPSE-CRPP d'une part, dans le cadre du projet FNRS en cours (textes informatifs et narratifs à l'école primaire) d'autre part.

Les participants au cours auront à élaborer un travail d'analyse de textes écrits, soit sur la base de corpus recueillis dans le cadre de leur pratique d'enseignant, soit sur la base de corpus fournis par les responsables du cours.

Mme SAADA et Mme ALLAL

E 10 1 Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire

2 h. de séminaire mardi 16h30-18h30

A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 5P/6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations de la tâche à travers :

- les opérations d'anticipations, de contrôle et d'ajustement;
- les transformations opérées entre plusieurs produits (par exemple : notes, brouillon, texte final).

Le séminaire se déroule en trois parties :

- introduction théorique et formation du cadre conceptuel;
- mise au point d'une procédure d'observation;
- observation et analyse de données.

L'ensemble du travail se fait généralement par groupe de 2 ou 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire, fait l'objet de l'évaluation.

Le séminaire est en relation avec le cours E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur.

Mme SAADA et Mme RIEBEN

*E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture chez le débutant lecteur et scripteur

2 h. de séminaire

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits (2E, 1P et 2P). Il porte sur l'étude des stratégies spontanées que les débutants lecteurs et scripteurs construisent pour produire un texte. La diversité des stratégies mises en évidence ainsi que leur enchaînement semblent indiquer une pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 5 - Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire.

M. SCHNEIDER et M. STROUMZA

C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger

2 h. de cours jeudi 16-18h.

L'emploi des nouvelles technologies, de l'informatique notamment, conduit à des modifications de l'organisation du travail, et donc à un changement des qualifications requises.

La première partie du cours vise à analyser ces changements et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus, par des discussions, des lectures, des films et des visites sur le terrain.

La deuxième partie du cours est consacrée à l'étude de quelques situations pratiques dans des entreprises et des centres de formation. Pour présenter ces cas, il est fait appel à des intervenants extérieurs issus de divers milieux de la formation professionnelle.

L'organisation de ce cours est négociée et adaptée aux acquis des participants.

Mme SCHNYDRIG

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18h30-20h30

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordination, etc.);
- la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Le cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

Mme SCHUBAUER-LEONI

II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques, didactiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique dans le contexte institutionnel.

La communication didactique entre l'enseignant, l'élève et le savoir enseigné est analysée en fonction des places respectives des partenaires de la scène scolaire ainsi que du statut du savoir dans l'acte éducatif (notion de "contrat didactique").

Le cours traite également de la pertinence des théories relatives aux "représentations sociales", "catégorisations sociales" et "attribution causales" pour comprendre les différentes réalités d'enseignement et d'apprentissage.

Cette approche, qui articule des théorisations didactiques et psychosociologiques, devrait tendre vers une meilleure compréhension des pratiques enseignantes et des décisions qui les président quotidiennement.

Mme SCHUBAUER-LEONI

***B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire**

2 h. de cours

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement, ce cours sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire.

Le cours abordera notamment :

- la notion de "construction sociale et didactique de l'échec et de la réussite scolaire"; - l'échec scolaire selon différentes théories scientifiques, professionnelles, ou naïves; - les explications causales de l'échec et de la réussite scolaire; - la problématique des échecs électifs spécifiques à des branches d'enseignement; - la fonction des "contrats didactiques" à l'œuvre dans la classe; - la construction de l'intelligence et la réussite scolaire;
- la dialectique entre "actes de questionnement" et "actes de réponse" dans le contexte d'enseignement et dans d'autres contextes (ex. situation de test psychologique).

Différents niveaux d'analyse (individus, groupes, sociétés) seront pris en considération pour tenter de cerner les multiples facettes de cette réalité complexe.

En alternance avec B 14 - Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 14 Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation

2 h. de séminaire et travaux pratiques

mardi 10-12h.

Ce séminaire se propose d'introduire les participants à la recherche dans le domaine des interactions didactiques.

Cette année, il s'agira de concevoir un dispositif de recherche pour saisir certains aspects de la relation didactique entre l'enseignant, les élèves et les mathématiques enseignées. Compte tenu de l'état d'avancement des recherches dans ce champ, les étudiants participeront directement à la récolte et à l'analyse des données expérimentales, en collaboration avec l'assistant et le professeur responsable.

Dans ce contexte de travail, la problématique des méthodes de recherche sera traitée conjointement à celle de la construction de l'objet d'étude. Selon les exigences de l'avancement du travail de recherche, le séminaire prendra la forme d'un cours de la part du professeur ou d'un travail sur le terrain supervisé par le chercheur, ou encore, d'une séance de "dépouillement" en groupe. La présence active et suivie des participants est donc nécessaire.

En alternance avec B 13 - Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire.

Mme SCHURMANS

A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Dans le vaste panorama des méthodologies qualitatives adaptées à la recherche en sciences de l'éducation, l'entretien tient une place privilégiée dans l'étude des faits dont le vecteur principal est la parole.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but, seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Pour cette dernière, les étudiants auront soit la possibilité de recueillir un matériel correspondant à leurs projets de mémoire, soit de participer à une enquête collective, en relation avec le cours (A 8) donné par P. Dasen (cette seconde solution implique de suivre le cours A 8).

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en œuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.

Mme SCHURMANS

A 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF

2 h. de séminaire

vendredi 12-14h.

La participation à ce séminaire est vivement conseillée dès le début du deuxième cycle.

Le séminaire portera, principalement, sur les étapes progressives permettant la construction d'un objet d'étude : définition d'une problématique de recherche, élaboration d'un cadre théorique, formulation de questions de recherche, proposition d'hypothèse de travail. Ces points seront abordés en relation constante avec les thématiques proposées par les participants.

Par la suite, l'on s'attachera à définir les techniques de récolte et d'analyse de données appropriées aux projets spécifiques des étudiants.

M. STROUMZA

III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Après une phase de définition générale de l'éducation des adultes et de sa relation au contexte social, un cadre méthodologique est proposé pour permettre l'analyse systématique des implications politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation de formation. Un accent particulier est porté sur la relation formation-qualification-emploi.

Dans une deuxième phase, les participants procèdent à des études de cas utilisant l'approche méthodologique proposée. Quelques-unes de ces études sont ensuite analysées, présentées et discutées.

Ce cours vise trois objectifs :

- élargir et structurer les représentations relatives à l'éducation des adultes;
- renforcer méthodologiquement l'analyse des incidences sociales d'une formation;
- enrichir l'expérience pédagogique des participants.

M. STROUMZA

*C 7 Education permanente en milieu populaire

2 h. de cours

Ce cours vise à expliciter le rapport qui existe entre les caractéristiques économiques culturelles et politiques des milieux populaires et les formations qui s'y adressent.

Au premier semestre, on s'attache tout d'abord à cerner les spécificités culturelles des milieux populaires au moyen de lectures, films et discussions. Puis une définition et une approche théorique de l'éducation populaire sont présentées.

Au deuxième semestre, quelques exemples de formations populaires sont analysés à partir d'une grille de lecture issue de cette approche. De plus, des travaux (études de cas ou approfondissements théoriques) réalisés par les participants sont présentés et discutés.

Les personnes qui participent parallèlement au cours C 10 - Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation - ont la possibilité de choisir le même terrain de référence et donc de coordonner leurs travaux pour ces deux cours.

M. STROUMZA et M. SCHNEIDER

C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger

2 h. de cours

jeudi 16-18h.

L'emploi des nouvelles technologies, de l'informatique notamment, conduit à des modifications de l'organisation du travail, et donc à un changement des qualifications requises.

La première partie du cours vise à analyser ces changements et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus, par des discussions, des lectures, des films et des visites sur le terrain.

La deuxième partie du cours est consacrée à l'étude de quelques situations pratiques dans des entreprises et des centres de formation. Pour présenter ces cas, il est fait appel à des intervenants extérieurs issus de divers milieux de la formation professionnelle.

L'organisation de ce cours est négociée et adaptée aux acquis des participants.

M. STROUMZA

C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui, effectuant un mémoire de licence sous la direction d'un enseignant de la subdivision "Education des Adultes", ont choisi leur thématique de travail, ou prévoient de la faire avant Pâques.

Le séminaire doit donner à ses participants l'opportunité d'échanges et de confrontations de points de vue sur la définition et le sens des thèmes du mémoire, sur les problèmes méthodologiques divers rencontrés, sur le rapport de la démarche du mémoire avec le programme de formation suivi.

M. VANHEY

III 8 Conditions handicapantes et intégration

2 h. de cours

mardi 14-16h.

Ce cours de sensibilisation devrait permettre de mieux connaître les déficiences pour mieux les accepter ou les faire accepter, et de mieux comprendre les handicaps pour mieux les réduire.

L'intégration sera présentée en terme d'adaptation réciproque et comme l'un des moyens favorisant la valorisation du rôle social d'un individu. Ainsi une large place sera réservée au concept de Valorisation des Rôles Sociaux (Wolfensberger) et à ses applications.

Tout en traitant en priorité la déficience mentale, le cours abordera d'autres types de déficiences, voire de conditions handicapantes, particulièrement lors de tables rondes et à l'occasion d'un travail de réflexion réalisé en petit groupe.

Les mesures favorisant l'intégration familiale du petit enfant seront tout d'abord étudiées puis les facteurs influençant les intégrations préscolaires et scolaires seront mis en évidence à la lumière des recherches et enquêtes. Les principales théories sur lesquelles se basent les pratiques seront présentées.

Pourtant, avec des emprunts à la sémiologie de l'image, des recherches en sciences sociales ont contribué à donner à la photographie un autre statut : objet d'analyse et outil d'observation, donc agent de formation.

Notre séminaire étudiera, dans cette perspective, des images des minorités et mouvements sociaux. Nous insisterons sur les potentialités de la photographie en éducation des adultes.

En alternance avec C 13a - Minorités et médias : la vidéo.

NN

*B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation

2 h. de cours-séminaire

NN

*B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apports de la perspective cognitive

2 h. de cours-séminaire

Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

I. Préambule

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il cherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'expliquer et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document polycopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables, mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique: ne pas tronquer ou manipuler les données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

II. Principes

1. Respect des droits fondamentaux de la personne

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

2. Appréciation et limitation des risques

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel- existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

3. Consentement libre et éclairé du sujet partenaire de la recherche

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est éclairé lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés:

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles il travaille;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des conséquences possibles de la recherche;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voire des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs", qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche

perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait libre consentement, il faut:

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;
- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un enfant mineur ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est nécessaire, mais pas suffisant. Aucun enfant, aucune personne privée de discernement, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

4. Respect de la sphère privée

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations:

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne

III. Règlement de la Commission d'éthique facultaire

Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquant aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventualités de risques pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants: but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiés, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données.

Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment: le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code

déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle no 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Science Foundation).

L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission s'attache une personne extérieure à la Faculté, dont le choix est ratifié par le Conseil de Faculté.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le Conseil de Faculté le 20.6.1990

permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio et audio-visuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audio-visuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audio-visuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

5. Utilisation des informations.

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers

ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.